

Jeudi 28 novembre 2024

## BUDGET PARTICIPATIF

### La Ville de Marseille présente les projets lauréats et lance la deuxième édition !

**Benoît Payan**  
Maire de Marseille

**Théo Challande Nevoret**  
Adjoint au Maire de Marseille en charge de la démocratie locale, de la lutte contre les discriminations, de la promotion des budgets participatifs et du service civique

et

**Farida Benaouda**  
Conseillère municipale déléguée aux budgets participatifs

présenteront  
**les projets lauréats de la première phase du budget participatif marseillais**

**Samedi 30 novembre 2024 à 10h30**  
Hôtel de Ville, 13002 Marseille

Lancée en fin d'année 2023, la première phase du budget participatif de Marseille vit son dénouement avec la présentation des dix projets lauréats.

Les habitants et associations de trois secteurs de la ville (2e secteur - 2e et 3e arr., 7e secteur - 13e et 14e arr., 8e secteur - 15e et 16e arr.) ont été appelés à soumettre des idées de projets pour leur quartier, soumises au vote des Marseillaises et Marseillais en cours d'année.

Enfin, les projets les plus plébiscités sont sélectionnés, présentés puis financés par la Ville de Marseille, qui se transforme et donne vie aux idées nées de la concertation citoyenne !

Une fois les projets lauréats présentés, la Ville de Marseille ouvrira la deuxième phase de ce grand projet de concertation : son ouverture à l'ensemble du territoire et aux arrondissements restants.

L'objectif est une nouvelle fois de permettre à chacun de soumettre ses idées d'aménagements, puis de permettre aux habitants d'exprimer leur préférence et voir fleurir **dans tous les quartiers de nouveaux projets conçus pour et par les Marseillaises et les Marseillais.**

Le rendez-vous est donné dès le dimanche 1er décembre à partir de 11 heures, à l'occasion du marché du Vieux-Port, pour déposer les idées de projets qui rejoindront peut-être les lauréats de la première phase, dévoilés la veille.

## **ACCRÉDITATIONS :**

Les journalistes souhaitant assister à cette présentation peuvent demander leur accréditation par mail à l'adresse [presse@marseille.fr](mailto:presse@marseille.fr) ou par SMS au 06 32 28 93 71